

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-44

Séance du 6 juin 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 2 juin 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Elisabeth Martin, Soazig Quillard.

Représentés : Sophie Thomas représentée par Elisabeth Martin et Michel Pécoul représenté par Fatima Chomat.

Secrétaire : Soazig Quillard.

2025-44- Compléments à la grille des tarifs du cinéma

Pour répondre à des demandes spécifiques du CNC et de la DGFIP, il est proposé de rajouter à la grille tarifaire adoptée lors du Conseil Municipal du 31 mars 2025 un tarif réduit adulte à 6,50€ qui sera pratiqué à l'occasion d'évènements spéciaux.

Par ailleurs, concernant le tarif pour des groupes d'au moins vingt personnes de moins de 16 ans, il est proposé d'ôter le mot « scolaires » pour l'ouvrir à tous les groupes répondant aux critères d'attribution.

Grille tarifaire des prix d'entrée du cinéma le Scialet

Entrée +16 ans	8,50 €
Entrée -16 ans et groupes 20 entrées minimum (gratuit pour accompagnants)	4,50 €
Entrée +16 ans TARIF REDUIT	6,50 €
10 séances +16 ans (valable 1 an à compter de la vente)	70 €
10 séances -16 ans (valable 1 an à compter de la vente)	40 €
Entrée opération spécifique (école et cinéma)	3 €
Entrée spectacle	10€ ou 12€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE l'intégration de ce tarif réduit adulte à la grille des tarifs du cinéma.

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Gresse-en-Vercors, le 06/06/2025

Monsieur Rémi GOUBE,

Maire


